

LA MARCHÉ POUR LA LIBERTÉ D'IVRY À KÉNITRA 3000 KM.

Étape à Tours du 31 mars au 3 avril.

**POUR LA LIBÉRATION DES
PRISONNIERS POLITIQUES SAHRAOIS,
ET POUR LE DROIT DE VISITE DE CLAUDE
MANGIN À SON MARI, NAÂMA ASFARI,
EMPRISONNÉ À KÉNITRA (MAROC).**

D'Ivry à Kénitra, 3000 km pour la justice et la liberté.

Accompagnée de participants solidaires, Claude Mangin va traverser la France et l'Espagne pour faire connaître la situation des prisonniers politiques sahraouis, dont son mari Naâma Asfari, condamné à 30 ans de prison en 2013.

En 2023, l'ONU exige la libération des prisonniers sahraouis en détention arbitraire au Maroc.

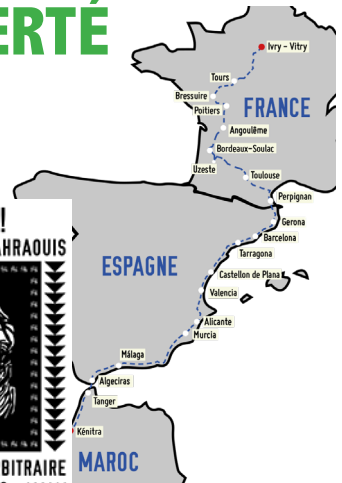
En 2016, le Comité contre la Torture de l'ONU condamne le Maroc pour faits de torture sur Naâma. En représailles, Claude est interdite de rendre visite à son époux emprisonné au Maroc. Cette Marche, c'est deux mois de mobilisation pour permettre au Maroc de se conformer aux décisions de l'ONU sur la libération des prisonniers en détention arbitraire et sur le droit de visite de Claude.

La Marche pour la liberté, c'est un parcours de 3000 km (à pied, à vélo, en voiture, en transports en commun) ponctué d'étapes en France et en Espagne, pendant lesquelles des événements sont organisés.

Pour tout savoir sur la Marche. Participer, aider financièrement, héberger les marcheurs, mieux connaître le peuple sahraoui, accédez au site internet ou flashez le QR Code



<https://linktr.ee/marchepourlaliberte2025>



Un territoire envahi
illégalement par
le Maroc en 1975.

Depuis 1991, l'ONU est
missionnée pour organiser
un référendum
d'autodétermination

Ancienne colonie espagnole envahie illégalement par le Maroc en 1975, «La Marche verte» force les Sahraouis à fuir vers Tindouf, en Algérie.

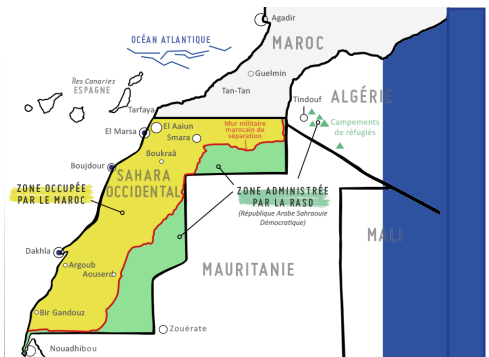
Le Front Polisario (fondé en 1973 avec pour objectif l'indépendance du Sahara occidental) et le Royaume du Maroc, sont alors en guerre.

Le peuple sahraoui crée, le 27 février 1976, la République Arabe Sahraouie Démocratique (RASD) en exil.

Les Sahraouis restés en territoire occupé sont réprimés avec violence par les autorités marocaines (torture, disparitions forcées, prisonniers politiques...).

Le peuple sahraoui agit pour son droit à s'auto-déterminer et à choisir librement son avenir.

Pour l'ONU, le Maroc est une force occupante qui effectue une colonisation de peuplement, au mépris du droit international. Depuis 1991, l'ONU est chargée d'organiser un référendum d'autodétermination tel que prévu par le droit de la décolonisation.



Un mur de 2700 km sépare les territoires occupés des territoires libérés. Il est longé par des champs de mines.

Le programme des initiatives à Tours

du 31 mars au 3 avril.

L'AARASD 37 (Association des amis de la république arabe sahraoui démocratique) - ACAT 37 (Association des chrétiens pour l'abolition de la torture) -

Le comité d'Indre et Loire du Mouvement de la Paix - France Kurdistan 37, sont les associations locales parties prenantes de la Marche pour les libertés. Elles vous invitent à participer aux différentes initiatives de soutien aux marcheurs et au peuple Sahraoui.

Lundi 31 mars

18h30, Arrivée des marcheurs - Soirée d'accueil. Buffet partagé, lecture de poèmes sahraouis et musique avec le groupe KHIDAM (*restaurant d'entreprise des cheminots du CASI, 41 Rue Grécourt à Tours*). inscription à : associationamis.rasd37@gmail.com

Mardi 1er avril

10h, Rencontre avec les Associations Humanitaires de Touraine à la *salle 120 des Halles (Place Gaston Pailhou)*.

17h, Table ronde «Le Sahara Occidental et les sciences sociales», avec les chercheurs de l'Equipe Monde Arabe et Méditerranée.

(*Maison des Sciences de l'Homme (MSH) Val de Loire, 33 Allée Ferdinand de Lesseps, 37200 TOURS – Tramway arrêt : Heure tranquille*).

Mercredi 2 avril

10h-12h et 14h-16h, Exposition et atelier d'écriture de lettres aux prisonniers politiques.

(*Galerie neuve du Sanitas, 10 place Neuve à Tours*).

18h30 Rencontre avec les forces de gauche. **20h** Soirée films et témoignages. Projection du documentaire «Dites leur que j'existe/ Naâma Asfari» (*Maison commune 247 Boulevard Jean Royer-Tours*).

Jeudi 3 avril

10h-12h, Rencontre avec les associations, les syndicats, élus et la presse (*salle des commissions générales Hôtel de ville de Tours*).

19h45, participation à la soirée du CNP studio sur le droit international à l'invitation du Mouvement de la Paix avec Amnesty International et les Amis du Monde diplomatique. (*Cinéma les Studios - rue des Ursulines - Tours*).

Pour aider financièrement les porteurs du projet, vous pouvez faire un don sur le site Hello Asso. Flashez le QR Code. →

Ou par virement à l'association AARASD37

IBAN : FR76 1940 6370 3800 0833 7984 197

